



Répercussions des pénuries de main-d'œuvre sur l'avenir de l'agriculture en Colombie-Britannique

Prévisions agricoles jusqu'en 2029



Le secteur agricole du Canada affrontera des défis uniques relativement au marché du travail pour les années à venir. Le présent rapport examine l'incidence de ces difficultés sur la Colombie-Britannique entre aujourd'hui et 2029.



Aperçu à l'échelle provinciale

Employeur important ayant des perspectives de production prometteuses, l'industrie agricole de la Colombie-Britannique a été confrontée à une rareté de main-d'œuvre coûteuse en 2018, laquelle devrait s'aggraver au cours des dix prochaines années.

L'industrie agricole de la Colombie-Britannique employait 46 300 personnes, soit 13 % de la main-d'œuvre agricole canadienne. Près de la moitié de ces travailleurs (47 %) étaient concentrés dans l'industrie des fruits de verger et de la vigne* ainsi que dans l'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture.

La province compte des concentrations très élevées de travailleurs de l'industrie des fruits de verger et de la vigne et de l'aquaculture, qui correspondent respectivement à 42 % et 46 % de la main-d'œuvre totale de ces industries.

Au cours des dix dernières années, l'industrie agricole de la Colombie-Britannique a observé une transition de la production animale vers les cultures agricoles, ainsi qu'une baisse de la main-d'œuvre.

Après avoir atteint un sommet de 47 500 travailleurs en 2008, la main-d'œuvre a diminué à 37 800 en 2011, avant de remonter graduellement à 46 300 travailleurs actuellement.



*Dans les données tirées de l'information sur le marché du travail, le secteur agricole canadien est divisé en 11 domaines de production : 1) apiculture; 2) aquaculture; 3) bœuf; 4) produits laitiers; 5) fruits des champs et légumes; 6) céréales et oléagineux; 7) culture en serre et en pépinière et floriculture; 8) volaille et œufs; 9) mouton et chèvre; 10) porcs; 11) fruits de verger et la vigne.

Coup d'œil sur l'industrie agricole de la Colombie-Britannique

En 2017:

- Emploie 46 283 personnes
- 23 % de main-d'œuvre étrangère
- 3 100 emplois non pourvus
- 216 millions de dollars de pertes de ventes attribuables aux pénuries de main-d'œuvre

En 2029:

- 51 500 travailleurs requis
- 33 % de la main-d'œuvre partie à la retraite
- 15 200 emplois qui risquent de demeurer non pourvus

Seuls les secteurs agricoles de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse dépendent davantage des travailleurs étrangers que celui de la Colombie-Britannique, 23 % de sa main-d'œuvre étant composée de travailleurs étrangers.

En 2017, la province a été incapable de trouver suffisamment d'employés qualifiés, et 3 100 emplois n'ont pas été pourvus en raison de la pénurie de main-d'œuvre. Ces pénuries ont entraîné des pertes et des retards de production, ainsi que des pertes de ventes de l'ordre de 216 millions de dollars.

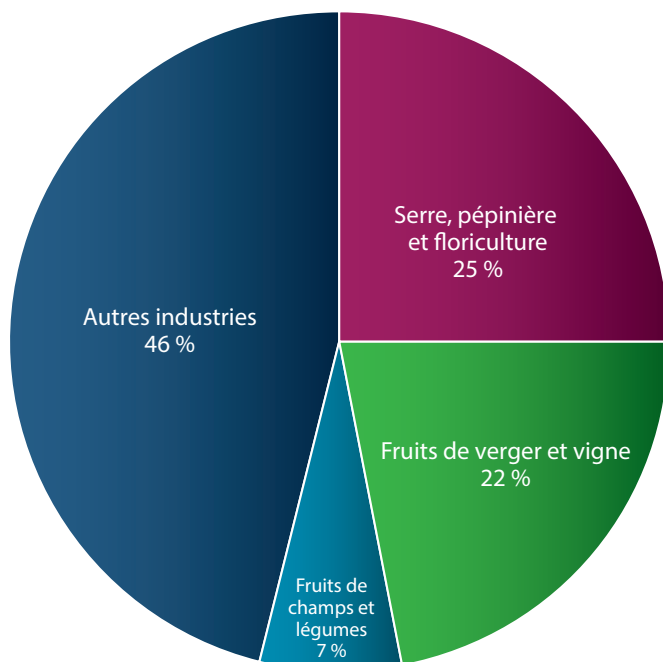
À l'avenir, la rareté de main-d'œuvre devrait empirer en Colombie-Britannique, qui devrait compter 15 200 emplois non pourvus d'ici 2029.

Principales industries agricoles

La Colombie-Britannique détient une part considérable des emplois dans le secteur agricole au Canada. En 2017, la province employait la plus forte proportion de travailleurs dans deux des industries agricoles du pays : fruits de verger et de vigne et aquaculture. La Colombie-Britannique était par ailleurs le deuxième employeur en importance des travailleurs de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture au pays.

Les emplois agricoles de la Colombie-Britannique se concentrent dans le secteur de l'horticulture. Les industries des fruits de champs et des légumes, des fruits de verger et de vigne et de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture emploient un travailleur sur deux dans la province. Parmi les autres employeurs importants, mentionnons l'industrie bovine et l'industrie de la volaille et des œufs, qui emploient respectivement 6 % des travailleurs.

Profil de l'emploi agricole en Colombie-Britannique



Tendances de la production

Après une période de demande de main-d'œuvre plus faible enregistrée depuis 2007, les niveaux de production croissants contribueront à faire bondir la demande de main-d'œuvre dans la province au cours de la prochaine décennie.

À partir de 1997, des exploitations ont été regroupées dans le secteur agricole de la Colombie-Britannique et du reste du Canada, ce qui a mené à des fermes moins nombreuses, mais plus grandes. Puisque les grandes exploitations ont tendance à produire davantage par travailleur, le nombre de travailleurs requis par le secteur a diminué. Par ailleurs, les industries horticoles connaissent des défis de mécanisation des emplois qui compensent une partie des pertes associées au regroupement d'exploitations agricoles. Dans l'ensemble, la demande de main-d'œuvre dans le secteur agricole de la Colombie-Britannique a augmenté d'à peine 0,2 % par année de 2007 à 2017.

Toutefois, pour la prochaine décennie, les perspectives de production de l'industrie agricole de la Colombie-Britannique sont positives, ce qui augmentera la demande de main-d'œuvre. L'industrie des fruits de verger et de la vigne, le deuxième employeur agricole en importance de la province, devrait connaître une croissance de la production de 2,5 % par an d'ici 2029, et l'aquaculture devrait enregistrer une hausse de 3,9 % par an, soit la plus élevée de toute l'industrie agricole.

Bien qu'une hausse de la productivité, c'est-à-dire ce que peut produire chaque travailleur, réduira le nombre de travailleurs requis pour atteindre les objectifs de production, la demande de main-d'œuvre de la province devrait tout de même s'accroître de 0,4 % par an pendant les dix prochaines années, soit légèrement moins que la moyenne nationale de 0,5 % par an.



Prévisions du marché du travail

L'augmentation de la demande de main-d'œuvre et le déclin de l'offre de travailleurs canadiens accroîtront considérablement la pénurie de main-d'œuvre de la Colombie-Britannique, et l'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture sera la plus durement touchée.

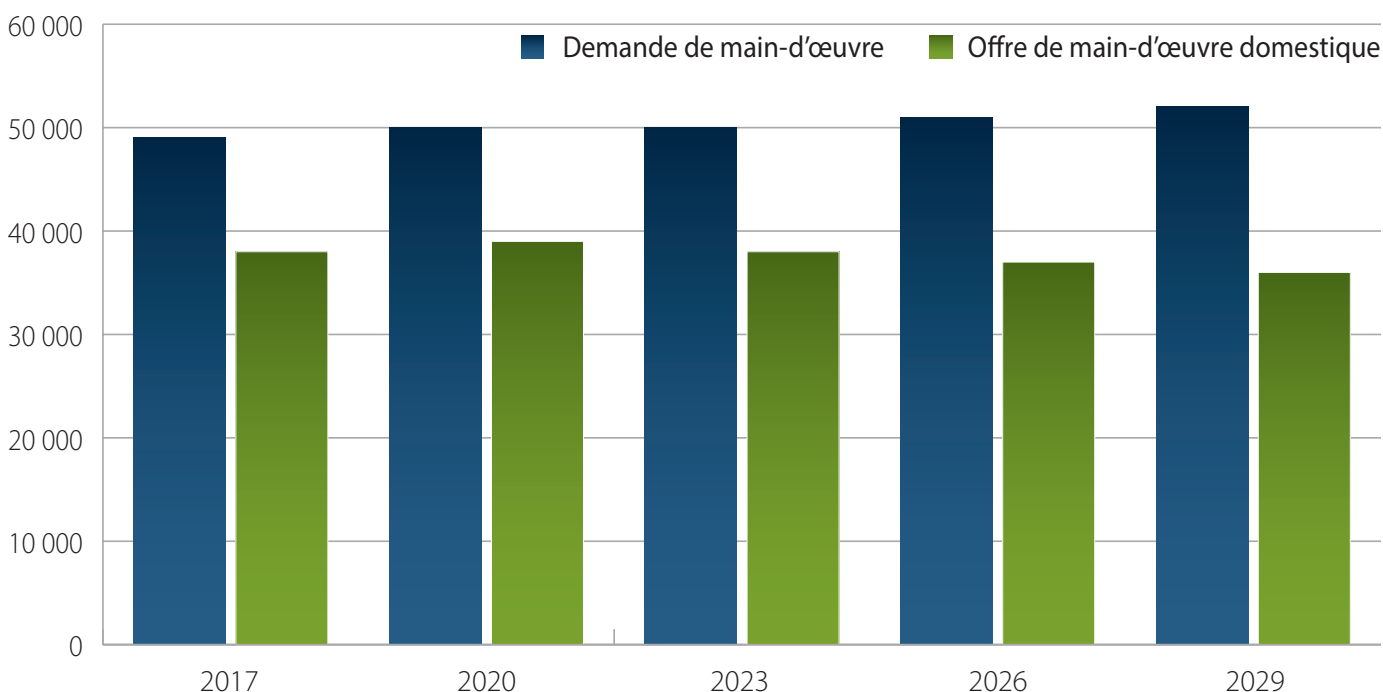
La demande de travailleurs dans le secteur agricole de la Colombie-Britannique devrait passer de 49 400 en 2017 à 51 500 en 2029, mais l'offre de travailleurs canadiens devrait diminuer de 38 400 à 36 300 travailleurs pour la période de prévision. Par conséquent, l'écart entre le nombre de travailleurs nécessaires et le nombre de travailleurs canadiens disponibles s'élargira de 2,8 % par an. Ainsi, le nombre d'emplois ne pouvant être pourvus par l'offre de main-d'œuvre canadienne passera de 11 000 à 15 200 au cours de la prochaine décennie. Autrement dit, d'ici 2029, un peu moins d'un emploi agricole sur trois dans cette province (30 %) risque de ne pas être pourvu.

POINTS SAILLANTS DE LA RECHERCHE

- **52 %** des agriculteurs de la Colombie-Britannique n'ont pas été en mesure de trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin en 2018, comparativement à 47 % pour l'ensemble du Canada.
- **59 %** des agriculteurs de la Colombie-Britannique s'attendent à ce que l'emploi dans leur exploitation augmente au cours des cinq prochaines années, tandis que seuls 9 % prévoient une baisse.

Le deuxième employeur en importance de la Colombie-Britannique, l'industrie des fruits de verger et de vigne, connaîtra le plus important écart constant entre la demande et l'offre de main-d'œuvre canadienne, soit une hausse de 5 500 emplois potentiellement vacants en 2017 à 6 300 en 2029. Toutefois, l'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture, le plus important employeur agricole de la province, connaîtra une hausse du déficit de travailleurs, le nombre d'emplois ne pouvant être pourvus par l'offre de main-d'œuvre canadienne passant de 4 000 en 2017 à 5 100 en 2029.

Le déficit de travailleurs s'accroît dans l'industrie agricole de la Colombie-Britannique



Travailleurs étrangers

La Colombie-Britannique compte parmi les provinces qui dépendent le plus des travailleurs étrangers.

En 2017, le secteur agricole employait 10 600 travailleurs étrangers, soit près de 23 % de la main-d'œuvre agricole de la province. La proportion de travailleurs étrangers dans la main-d'œuvre agricole était plus élevée seulement en Ontario et en Nouvelle-Écosse, soit 30 % et 29 %, respectivement. En comparaison, la moyenne pour toutes les provinces s'élevait à 17 %.

Le pourcentage élevé de travailleurs étrangers au sein de la main-d'œuvre de la Colombie-Britannique est en grande partie attribuable à la forte proportion de travailleurs de l'industrie des fruits de verger et de la vigne et de l'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture que compte la province. Puisqu'il s'agit d'un travail exigeant en main-d'œuvre et très saisonnier, ces industries comptent fortement sur les travailleurs étrangers. Ensemble, ces industries représentent plus de la moitié (53 %) de la main-d'œuvre agricole de la Colombie-Britannique et 96 % de ses travailleurs étrangers.

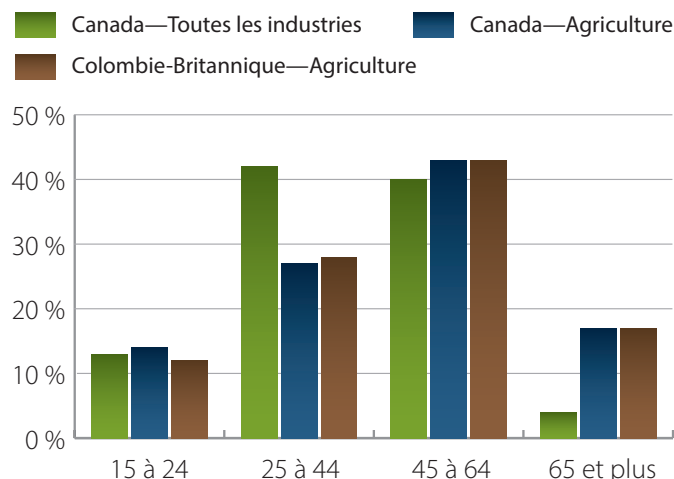


Tendances démographiques

Le vieillissement de la main-d'œuvre agricole de la Colombie-Britannique réduira le nombre de travailleurs disponibles au cours de la prochaine décennie.

Les départs à la retraite seront le facteur déterminant de la réduction de l'offre de main-d'œuvre agricole dans la province. Non seulement la main-d'œuvre agricole de la Colombie-Britannique est légèrement plus âgée que la moyenne nationale, mais elle est aussi beaucoup plus âgée que la main-d'œuvre générale de la province. En 2016, 60 % des travailleurs de l'industrie agricole de la Colombie-Britannique étaient âgés de 45 ans ou plus et 17 % étaient âgés de 65 ans ou plus, comparativement à seulement 45 % et 4 %, respectivement, pour la main-d'œuvre générale. Le secteur agricole de la province devrait donc perdre un travailleur sur trois (33 %) d'ici 2029. Le rythme soutenu de l'immigration internationale aidera à améliorer l'offre de main-d'œuvre de la Colombie-Britannique, mais la main-d'œuvre agricole de la province diminuera tout de même en moyenne de 0,5 % par an au cours de cette période.

Répartition de la main-d'œuvre selon l'âge en 2016



Répercussions financières

Les pénuries de main-d'œuvre ont nui aux finances de la province en 2018 et continueront de limiter la rentabilité et la croissance au cours de la période de prévision.

Il est resté 3 100 emplois non pourvus dans le secteur agricole de la Colombie-Britannique en 2017, soit l'équivalent de 8 % de la main-d'œuvre totale requise. Cela était de beaucoup supérieur à la moyenne de 5,4 % du secteur dans l'ensemble du Canada.

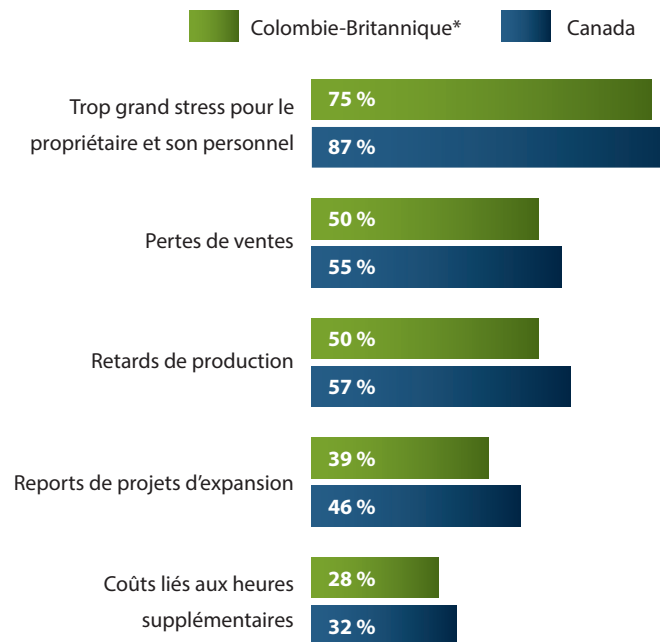
Les pertes de ventes attribuables aux pénuries de main-d'œuvre ont été beaucoup plus élevées en Colombie-Britannique qu'ailleurs au pays. La province pourrait avoir perdu 6,6 % de ses ventes en 2018, soit 216 millions de dollars. Aucune province n'a perdu une part plus importante de ses ventes en raison de pénuries de main-d'œuvre.

Les producteurs agricoles de la Colombie-Britannique ont également signalé d'autres problèmes liés aux pénuries de main-d'œuvre : parmi les producteurs qui ont déclaré ne pas pouvoir obtenir tous les travailleurs requis, 75 % ont signalé un stress excessif pour le propriétaire et les autres employés, tandis que 50 % ont signalé des retards de production. Les pénuries de main-d'œuvre freinent également le potentiel de croissance de la province, puisque 39 % des personnes interrogées (près de deux sur cinq) ont indiqué le retard ou l'annulation de projets d'expansion en conséquence directe du nombre insuffisant de travailleurs.

Les producteurs agricoles de la province étaient moins susceptibles d'assumer des coûts liés aux heures supplémentaires plus élevés en raison des pénuries de main-d'œuvre : 28 % des producteurs agricoles de la province ont signalé ce problème, comparativement à 32 % des producteurs dans l'ensemble du Canada. Beaucoup de travailleurs agricoles dans la province n'ayant pas droit à la rémunération des heures supplémentaires, ceci peut expliquer cela.

La pénurie de main-d'œuvre s'accroît dans l'industrie agricole de la Colombie-Britannique, et les problèmes liés aux pénuries de main-d'œuvre s'intensifieront et nuiront à sa rentabilité et à son potentiel de croissance.

Répercussions des pénuries de main-d'œuvre



*D'après les réponses de 36 producteurs de la Colombie-Britannique qui ont déclaré ne pas avoir accès à tous les travailleurs dont ils ont besoin.

Défis liés à la main-d'œuvre

L'industrie agricole de la Colombie-Britannique est confrontée à des difficultés particulières pour ce qui est d'attirer et de retenir suffisamment de travailleurs.

La capacité de ces entreprises à trouver et à maintenir en poste des travailleurs est largement entravée par le travail manuel et une rémunération insuffisante par rapport aux autres secteurs.

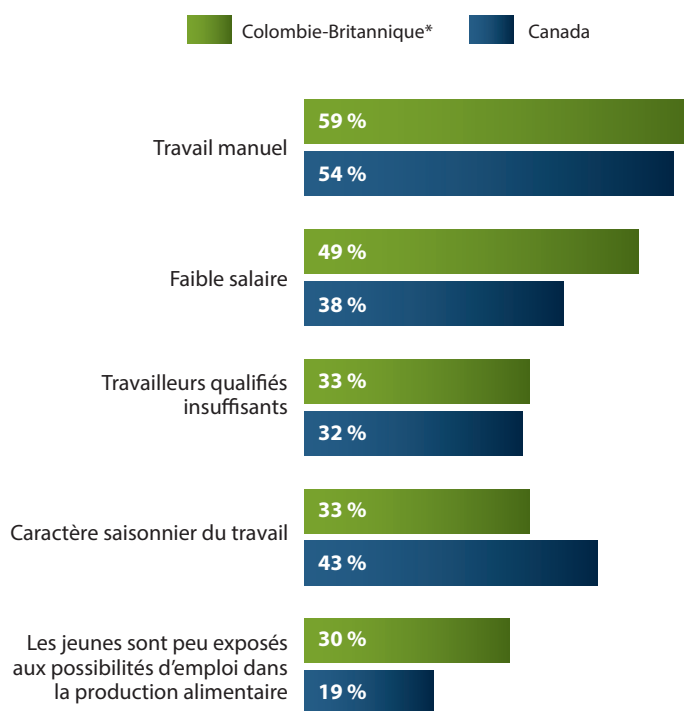
Recrutement de travailleurs

Le secteur agricole de la province est touché par plusieurs des mêmes problèmes de recrutement que rencontre le secteur agricole partout au pays, notamment le manque de travailleurs qualifiés et expérimentés et les règlements visant les travailleurs étrangers temporaires. Cependant, cette industrie se heurte également à des obstacles qui lui sont propres. Les producteurs de cette province étaient beaucoup plus susceptibles d'indiquer que les perceptions des faibles salaires dans l'agriculture étaient un obstacle important au recrutement; près d'un employeur sur quatre (49 %) a indiqué qu'il s'agissait d'un problème de recrutement, comparativement à 38 % à l'échelle nationale. Seuls les employeurs du Québec et du Nouveau-Brunswick étaient plus nombreux à mentionner ce phénomène comme étant un obstacle au recrutement. Les producteurs de la Colombie-Britannique étaient plus susceptibles de signaler l'exposition limitée des jeunes aux possibilités de carrière dans la production alimentaire, 30 % d'entre eux l'indiquant comme un obstacle au recrutement, comparativement à 19 % à l'échelle nationale.

Selon des recherches du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, près d'un employeur sur quatre (24 %) de la Colombie-Britannique a signalé être situé près d'une agglomération de plus de 100 000 habitants, et près de trois employeurs sur quatre (72 %) étaient situés près d'une zone comptant plus de 10 000 habitants. Par conséquent, l'emplacement

rural était un problème moins important. En effet, seuls 30 % des employeurs de la province ont indiqué l'emplacement rural comme étant un obstacle au recrutement, comparativement à 38 % pour l'ensemble du pays.

Défis liés au recrutement de la main-d'œuvre



*Selon les réponses de 76 producteurs de la Colombie-Britannique.



Maintien en poste des travailleurs

La main-d'œuvre agricole de la Colombie-Britannique présente des taux de roulement volontaire et involontaire supérieurs à la moyenne nationale. Le taux de roulement volontaire est de 21 %, comparativement à la moyenne nationale qui est de 10 %, et le taux de roulement involontaire, de 2,8 %, est légèrement supérieur à la moyenne nationale de 2,5 %. Les taux de roulement saisonniers des travailleurs de la province sont également supérieurs à la moyenne.

L'industrie agricole de la Colombie-Britannique est moins touchée par les horaires variables. Bien que 62 % des producteurs à l'échelle nationale signalent que les conditions de travail, notamment la saisonnalité et les longues heures durant la haute saison, ont une incidence sur le maintien en poste, seuls 49 % des producteurs de la Colombie-Britannique considèrent qu'il s'agit d'un problème. En particulier, les employeurs de cette province étaient bien moins susceptibles de dire que les trop nombreuses heures de travail sont un problème pour le maintien en poste des travailleurs.

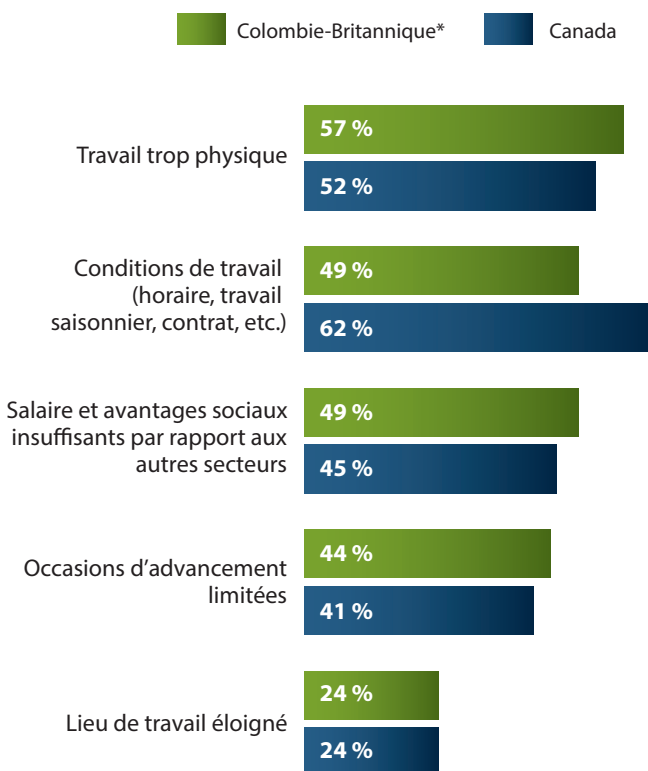
Toutefois, la rémunération insuffisante par rapport à d'autres secteurs et la faible sécurité d'emploi étaient des problèmes de maintien en poste plus importants pour les producteurs de la Colombie-Britannique, 49 % citant la rémunération et 12 % citant une faible sécurité d'emploi, comparativement à la moyenne nationale de 45 % et de 8 %, respectivement.



Postes les plus difficiles à pourvoir

Le secteur agricole de la Colombie-Britannique aura le plus de difficulté à pourvoir les postes d'ouvrier agricole polyvalent, de pépiniériste et de serriculteur. Ensemble, ces postes représentaient 38 % des emplois du secteur de la province en 2017, et 79 % des emplois ne pouvant être pourvus par des travailleurs canadiens. D'ici 2029, il y aura 9 700 postes d'ouvrier agricole polyvalent et 2 000 postes de pépiniériste et de serriculteur ne pouvant être pourvus par le bassin de main-d'œuvre canadienne disponible.

Défis liés au maintien en poste des travailleurs



*Selon les réponses de 75 producteurs de la Colombie-Britannique.

Conclusion

En raison de la grande dépendance à l'égard des travailleurs étrangers et du pourcentage élevé d'emplois non pourvus, l'industrie agricole de la Colombie-Britannique se heurtera à des défis. À moins que la province ne trouve des façons d'accroître la main-d'œuvre du secteur, l'aggravation de la pénurie de main-d'œuvre menace sa croissance et sa rentabilité.

La main-d'œuvre agricole de la Colombie-Britannique a subi une transformation importante au cours de la dernière décennie, définie par la transition de la production animale vers les cultures agricoles. Bien que le nombre total d'exploitations agricoles de la province ait diminué, la taille de sa main-d'œuvre agricole a commencé à se stabiliser après un faible nombre record en dix ans en 2011. La main-d'œuvre canadienne stagnante, le secteur agricole de la province a eu de plus en plus recours aux travailleurs étrangers pour combler ses besoins en main d'œuvre.

En raison de sa forte dépendance envers les travailleurs étrangers et du nombre élevé de postes restés non pourvus, la pénurie de main-d'œuvre de la Colombie-Britannique est actuellement l'une des plus importantes de toutes les provinces en proportion de ses besoins en effectif. À l'avenir, la rareté de main-d'œuvre devrait encore augmenter pour atteindre 30 % de la demande de main-d'œuvre totale au cours de la prochaine décennie. Autrement dit, d'ici 2029, un emploi agricole sur trois risque de rester non pourvu en Colombie-Britannique si l'on



ne parvient pas à trouver un nombre suffisant de travailleurs, une réalité qui nuira à la capacité du secteur à prospérer dans cette province.

La Colombie-Britannique est confrontée à des difficultés pour ce qui est d'augmenter sa main-d'œuvre :

- Le principal employeur de la province, l'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture, se caractérise par des fluctuations saisonnières qui ont une incidence négative sur le maintien en poste.
- Les exploitations agricoles de la province connaissent des taux de roulement volontaire et involontaire plus élevés que la moyenne.
- Le secteur agricole de la province est mis à risque par sa grande dépendance à l'égard des travailleurs étrangers, car des changements aux politiques pourraient réduire ou même éliminer cette source de main-d'œuvre.

Pour relever ces défis, la province pourrait miser sur les points forts suivants :

- Les exploitations agricoles sont situées plus près d'agglomérations plus importantes.
- L'afflux continu d'immigrants internationaux dans la province pourrait fournir une source de main-d'œuvre au cours des prochaines années.
- Une communication efficace et ciblée des avantages du travail agricole pourrait permettre d'attirer davantage de jeunes travailleurs.
- Le secteur a la possibilité de faire appel à des programmes de formation, au mentorat et à l'encadrement pour accroître les compétences de la main-d'œuvre.

En remédiant à ses problèmes de main-d'œuvre et en augmentant le bassin de travailleurs canadiens disponibles, la Colombie-Britannique pourra mieux se préparer à tirer parti de la décennie de croissance à venir.



À propos de ce rapport

Le présent rapport constitue une mise à jour de l'étude relative à l'information sur le marché du travail (IMT) que le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) a menée entre 2014 et 2016. La recherche vise à réévaluer le marché du travail actuel, à réaliser des projections de l'offre et de la demande de travailleurs agricoles entre 2018 et 2029, et à recommander des solutions potentielles aux problèmes de main-d'œuvre.

Le Conference Board du Canada, mandaté par le CCRHA, a élaboré un modèle économique qui prévoit l'offre et la demande de travail agricole dans chaque province, pour 11 groupes de production différents et pour 25 groupes professionnels.

Le modèle économique a été validé grâce à plusieurs activités de consultation de l'industrie menées dans tout le Canada, notamment :

- **Une enquête de grande envergure** menée auprès de 1 316 employeurs, 278 travailleurs et 110 intervenants du secteur agricole.
- **Huit webinaires** centrés sur des groupes de production particuliers, ayant rassemblé un total de 160 participants.
- Une présentation du groupe consultatif.

Ces données ont été utilisées pour produire les rapports suivants :

Rapports et fiches d'information portant sur des produits précis

Apiculture ■ Aquaculture ■ Bœuf ■ Produits laitiers ■ Fruits de champs et légumes ■ Céréales et oléagineux ■ Culture en serre et en pépinière et floriculture ■ Volaille et œufs ■ Mouton et chèvre ■ Porc ■ Fruits de verger et de vigne

Rapports et fiches d'information régionaux

National ■ Colombie-Britannique ■ Alberta ■ Saskatchewan ■ Manitoba ■ Ontario ■ Québec ■ Nouveau-Brunswick ■ Île-du-Prince-Édouard ■ Nouvelle-Écosse ■ Terre-Neuve-et-Labrador

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la recherche ou pour accéder à des rapports supplémentaires portant sur des produits précis, des rapports nationaux ou des rapports provinciaux, veuillez consulter le site Web du CCRHA à l'adresse suivante : www.AgriLMI.ca.

À propos de CCRHA

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) est un organisme sans but lucratif national qui se préoccupe de problèmes relatifs aux ressources humaines au sein des entreprises agricoles partout au Canada. Le CCRHA mène des recherches sur l'industrie et élabore des produits et des services conçus dans le but d'aider les employeurs agricoles à attirer, maintenir en poste et perfectionner la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour réussir.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse www.cahrc-ccrha.ca.





Remerciements

Le Conseil canadien des ressources humaines en agriculture (CCRHA) tient à remercier les bénévoles, le groupe consultatif, le groupe formé de spécialistes provinciaux en matière d'information sur le marché du travail et le Comité directeur stratégique pour leurs conseils et leur appui.

Groupe consultatif sur le projet d'information sur le marché du travail

Présidence : Alberta Federation of Agriculture, Humphrey Banack
Aboriginal Aquaculture Association : Marguerite Parker
AGRIcarrières : Robert Ouellet
Alliance agricole du Nouveau-Brunswick : Marc Ouellet
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue, Alejandro De Maio-Sukic et Michael Donohue
Agri-Food Economic Systems : Al Mussel
Agri-Food Management Excellence : Larry Martin
Ag Women's Network : Katie Keddy
Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture : Cyr Couturier
Canadian Canola Growers Association : Gayle McLaughlin
Fédération canadienne de l'agriculture : Norm Hall et Chris van den Heuvel
Conseil canadien de l'horticulture : Beth Connery
Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes : Leslie Sison
Conseil canadien du porc : Phyllis MacCallum
Fédération canadienne du mouton : Harry Elsinga
Financement agricole Canada : Marty Seymour
Conseiller agricole autochtone : Trevor Kempthorne
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Martha Justus et Jonathan Van Amburg
Newfoundland and Labrador Federation of Agriculture : Merv Wiseman
Fédération de l'agriculture de l'Ontario : Peter Sykanda
Prince Edward Island Agriculture Sector Council : Laurie Loane
Saskatchewan Women in Agriculture : Stacy Brownridge

Groupe de spécialistes provinciaux de l'information sur le marché du travail

Présidence : Stephanie Cruickshanks, Manitoba—ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural du Manitoba
Colombie-Britannique : Heather Anderson et Kelly Rainsforth, ministère de l'Agriculture de la C.-B.
Alberta : Gerard Bos, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta
Saskatchewan : Bob Wiens, ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan
Ontario : Jill Melo-Graydon, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
Nouvelle-Écosse : Bettina Brown, ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse
Québec : Hélène Brassard, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Nouveau-Brunswick : John Calhoun, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick
Île-du-Prince-Édouard : Darryl O'Brien, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard
Terre-Neuve-et-Labrador : Derrick Barrett, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue, Alejandro De Maio-Sukic

Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou par photocopie ou enregistrement, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation du CCRHA.

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture
Publication : septembre 2019

T : 613-745-7457
C : info@cahrc-ccrha.ca

Il est possible de télécharger le présent sur www.cahrc-ccrha.ca
Tous droits réservés. © 2019 CCRHA

Références photographiques : BC Agriculture Council, Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture, Cyr Couturier, Flowers Canada Growers, Pfenning's Organic Vegetables, Murray Porteous, Rainbow Greenhouses, Lydia Schouten.